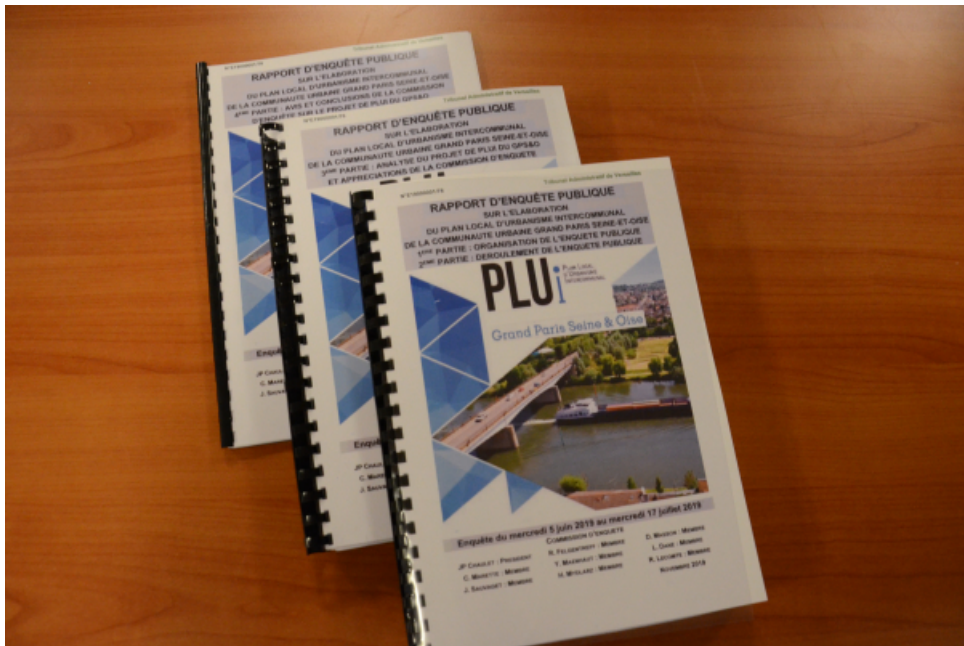


Consulter le rapport de la commission d'enquête publique



Du 5 juin au 17 juillet 2019 a eu lieu l'enquête publique menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Paris Seine & Oise. Durant 43 jours, chacun a pu commenter, questionner, conforter les choix qui ont été faits pour ce document de référence qui doit encadrer tous les projets menés sur le territoire. Après avoir étudié le dossier, puis analysé les observations de la population ainsi que les avis des communes et des grands acteurs publics (Personnes Publiques Associées - PPA - comme la Région, le Département, le Parc naturel régional du Vexin...), la commission d'enquête a rendu son rapport : elle a émis à l'unanimité un avis favorable sur le projet de PLUi présenté par la communauté urbaine, avec 3 réserves et 27 recommandations.

Comme les conseils municipaux et les grands acteurs publics (Personnes Publiques Associées comme l'Etat, la Région, le Département, l'Autorité environnementale...), sollicités en début d'année 2019 pour donner leur avis sur le projet de PLUi, les habitants ont aussi voix au chapitre. L'enquête publique, organisée du 5 juin au 17 juillet 2019, a permis au public de prendre connaissance du document et de s'exprimer sur les choix qui avaient été validés par une large majorité d'élus de l'intercommunalité lors du 2e arrêt de projet en mai 2019. Cette procédure obligatoire, suivie par une commission d'enquête indépendante de 8 membres nommés par le Tribunal Administratif, s'est terminée le 15 novembre 2019 avec la remise du Rapport d'enquête publique.

Que contient le Rapport d'enquête publique ?

Il rend compte du déroulement de l'enquête publique et évoque la position de la commission d'enquête sur le projet concerné, étayée notamment par les différents avis exprimés tout au long de l'enquête.

Pour le sujet du PLUi de GPS&O, le Rapport d'enquête se compose de 4 parties, complétées de différentes annexes :

- 1re partie : [Organisation de l'enquête](#) > elle détaille le contexte de l'enquête, les objectifs du projet, le cadre juridique, les modalités de l'enquête
- 2e partie : [Déroulement de l'enquête](#) > elle relate les mesures de publicité, les réunions de la commission d'enquête ainsi que ses rencontres avec la communauté urbaine et ses interventions dans les communes (rendez-vous, visites, permanences)

- 3e partie : [Analyse du projet et appréciation de la commission d'enquête](#) > elle revient sur les différents avis émis avant et pendant l'enquête avec un traitement par thématiques :
 - concertation et publicité ;
 - patrimoine bâti et paysager ;
 - OAP ;
 - densification, habitat et logements sociaux ;
 - protection des espaces naturels ;
 - règlement graphique et zonage ;
 - règlement écrit ;
 - mobilité et stationnement ;
 - autres thèmes.
- 4e partie : [Avis et conclusions de la commission d'enquête](#) sur le projet de PLUi de GPS&O > après un rappel du cadre de la procédure, des avis exprimés et une appréciation sur ces avis et sur les sujets thématiques dans la partie 3, elle détaille l'avis et les conclusions motivées formulés par la commission d'enquête
- Annexes : 13 fichiers qui reprennent :
 - l'approche thématique choisie par la commission d'enquête (pièce 1) ;
 - les 1 800 contributions déposées durant l'enquête avec les réponses de la communauté urbaine pour chaque observation (pièces 2, 3 et 4 soit 9 documents) ;
 - les avis formulés par les communes avec les réponses de la communauté urbaine (pièce 5) ;
 - les avis des Personnes Publiques Associées avec les réponses de la communauté urbaine (pièces 6 et 7).
- Pièces jointes : 22 documents liés à l'enquête et au projet (nomination de la commission d'enquête, arrêté d'enquête, constats d'huissiers, supports d'information, courriers, registres papier...). À noter que ces pièces jointes ne sont consultables qu'en version papier au service Droit des sols de GPS&O à Carrières-sous-Poissy, sur rendez-vous (lire ci-après).

Comment consulter le Rapport d'enquête ?

Un [Guide de consultation du Rapport d'enquête publique](#) détaille la constitution du document ainsi que le contenu des annexes dans lesquelles sont recensées les 1 800 contributions à l'enquête et la réponse apportée par la communauté urbaine.

Conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Environnement, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête peuvent être consultés :

- par voie dématérialisée sur cette page, dans la rubrique « Documents » ci-contre ;
- sur support papier au service Droit des sols de la communauté urbaine sur le site de Carrières-sous-Poissy, 100 avenue Vanderbilt, sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture du service au public (01 34 01 20 29 ou benedicte.ramage@gpseo.fr).

Concernant les demandes exprimées lors de l'enquête publique et leur prise en compte, aucune réponse individuelle complémentaire aux éléments inscrits dans les pièces 2, 3 et 4 n'a été apportée. Les modifications du dossier de PLUi liées aux résultats de l'enquête ont été effectuées dans le dossier de PLUi approuvé le 16 janvier 2020.

Le PLUi est entré en vigueur le 21 février 2020, à l'issue de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité.

Le PLUi approuvé est [consultable sur ce site](#). Il a également été versé sur le [Géoportail de l'urbanisme](#) où chacun peut consulter les informations en matière d'urbanisme ainsi que l'ensemble des servitudes d'utilité publique applicables à un terrain.

Infos +

EN CHIFFRES

- 43 jours d'enquête publique
- 9 commissaires-enquêteurs
- 87 permanences en communes
- 1 800 contributions émises lors de l'enquête publique dont
 - 1 020 par voie numérique
 - 682 sur les registres papier en communes
 - 98 courriers postaux

Document(s)

[Rapport PLUi : organisation et déroulement de l'enquête \(1ère et 2ème partie\)](#)

[Rapport PLUi : Analyse du projet \(3ème partie\)](#)

[Rapport PLUi : Avis et conclusions \(4ème partie\)](#)

[Annexe 1 : thèmes retenus par la commission d'enquête](#)

[Annexe 2.1 : Grille de dépouillement des courriels 1 à 300 reçus au cours de l'enquête](#)

[Annexe 2.2 : Grille de dépouillement des courriels 301 à 550 reçus au cours de l'enquête](#)

[Annexe 2.3 : Grille de dépouillement des courriels 551 à 820 reçus au cours de l'enquête](#)

[Annexe 2.4 : Grille de dépouillement des courriels 821 à 1020 reçus au cours de l'enquête](#)

[Annexe 3.1 : Grille de dépouillement des observations recueillies dans les 4 premiers secteurs de l'enquête](#)

[Annexe 3.2 : Grille de dépouillement des observations recueillies dans les secteurs 5 à 7 de l'enquête](#)

[Annexe 3.3 : Grille de dépouillement des observations recueillies dans le secteur 8 et au siège de l'enquête](#)

[Annexe 3.4 : Grille de dépouillement des observations recueillies dans les 73 communes et au siège de l'enquête](#)

[Annexe 4 : Grille de dépouillement des 98 courriers adressés au Président de la commission au siège de l'enquête](#)

[Annexe 5 : Compléments détaillés - tableau des avis communes avec les réponses de la maîtrise d'ouvrage](#)

[Annexe 6 : compléments détaillés - tableau des avis PPA avec les réponses de la maîtrise d'ouvrage](#)

[Annexe 7 : compléments détaillés : réponses de la maîtrise d'ouvrage au rapport de la MRAE \(autorité environnementale\)](#)